



# PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)

Campagne 2024

# SOMMAIRE

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Cadre général

Comment ça marche ?

En chiffres

## POUR QUI ET POUR QUOI ?

Les orientations et les critères

Les structures éligibles

Objectifs opérationnels et axes

Le cumul d'aides financières fédérales

Les projets non éligibles

## COMMENT ?

Les étapes clés

La Check List !

LeCompteAsso :  
Déposer une subvention pas à pas

LeCompteAsso :  
Déposer un compte-rendu financier pas à pas

## À VOUS DE JOUER !

Conseils

Les outils et ressources documentaires

Qui peut m'aider ?

**01**

**PROJETS SPORTIFS  
FÉDÉRAUX :  
DE QUOI PARLE-T-  
ON ?**

Cadre général



Comment ça marche ?

En chiffres



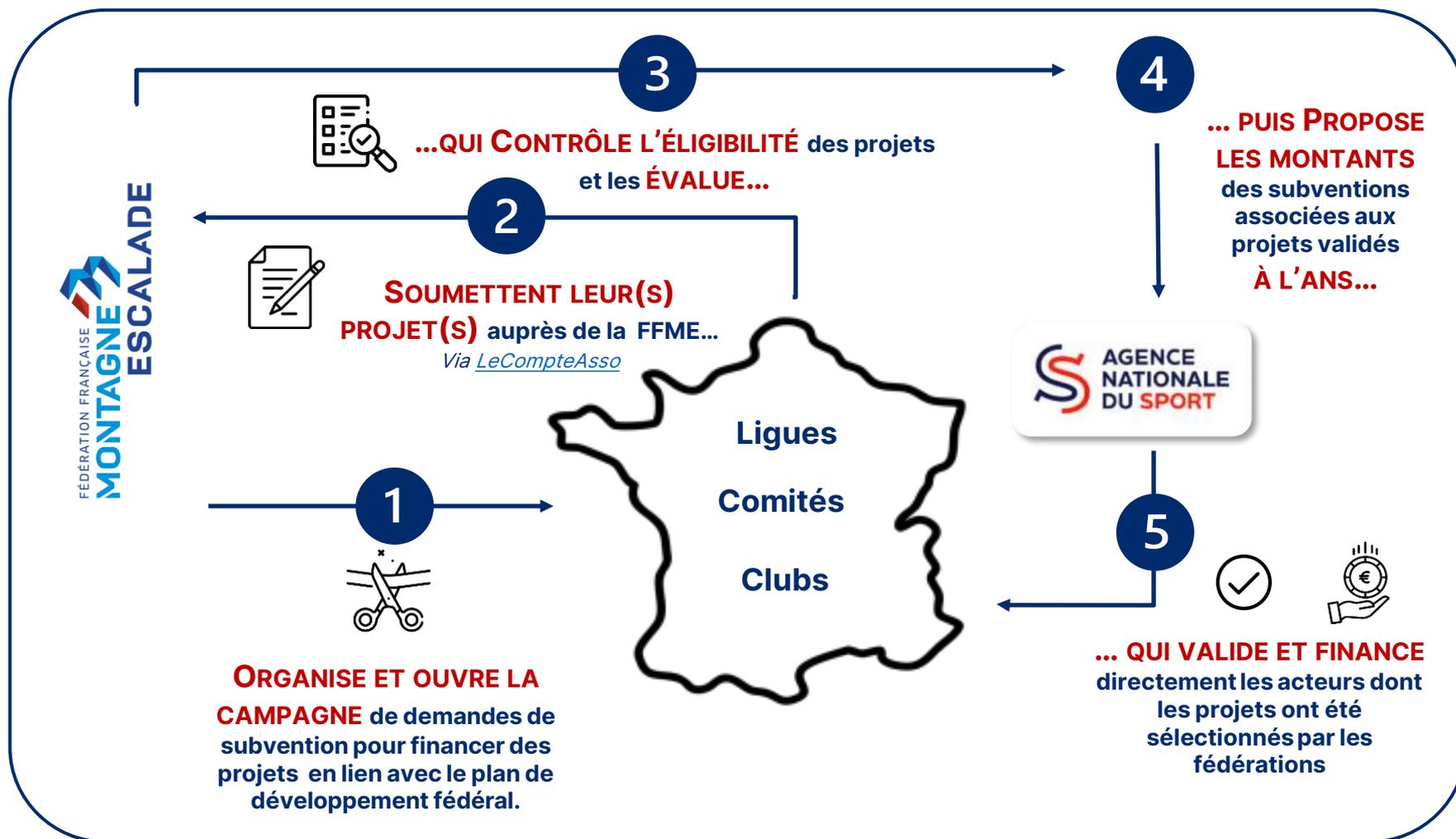
# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## CADRE GÉNÉRAL



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## COMMENT ÇA MARCHE ?



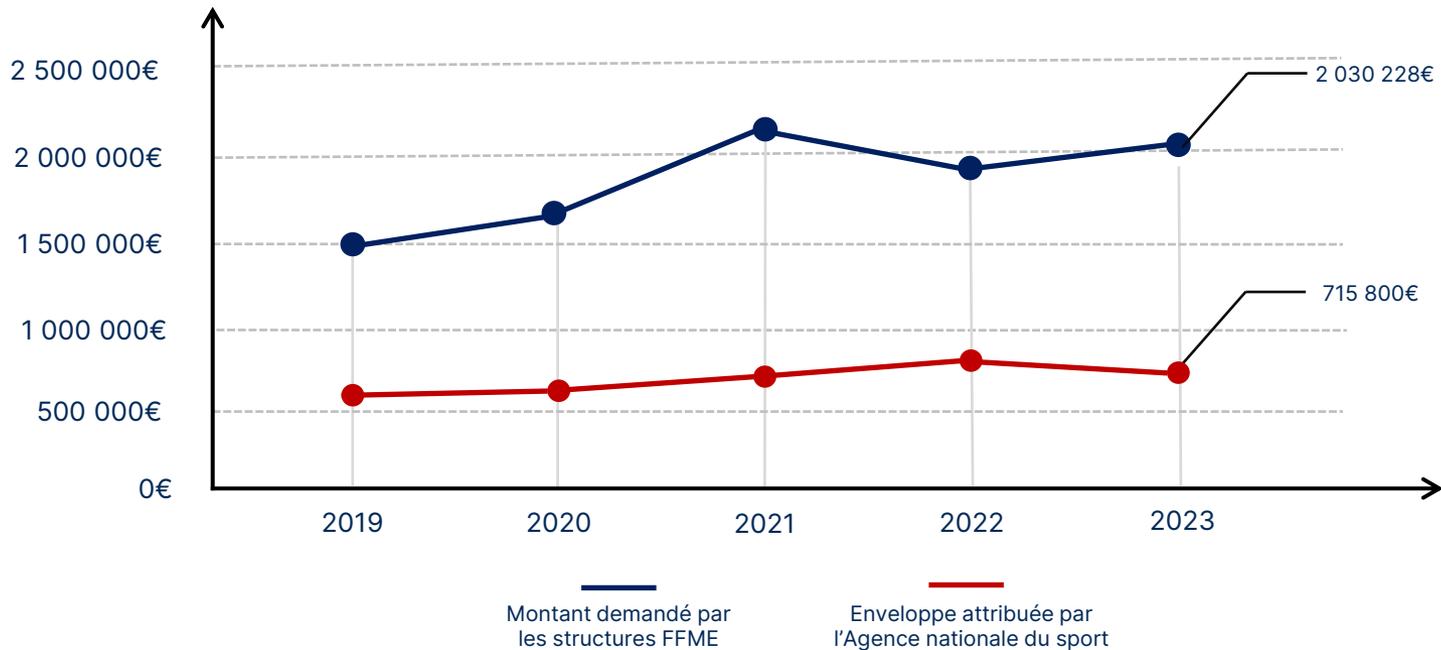
# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## EN CHIFFRES

### Depuis 2019, les PSF c'est ...

- ▶ **1 827 projets** reçus et évalués
- ▶ **2 766 960€** de subvention pour 1 446 projets de versés

### Montant demandé VS enveloppe FFME



**02**

**PROJET SPORTIF  
FÉDÉRAL :  
POUR QUI ET POUR  
QUOI ?**

Les orientations et les  
critères



Les structures éligibles

Objectifs opérationnels et  
axes

Le cumul d'aides  
financières fédérales

Les projets non éligibles



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUI, POUR QUOI ?

## LES ORIENTATIONS ET CRITÈRES

### LES ORIENTATIONS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



Part réservée aux clubs  
**supérieure à 50%** de l'enveloppe  
totale

Priorité au **public féminin** et public  
**en situation de handicap**



Soutien à l'**accès territorial au haut  
niveau**

*(dans la limite de 15% de l'enveloppe globale)*

Attention particulière portée aux projets :

- à destination des **personnes en situation de handicap**
- publics en **territoires carencés** : zone de revitalisation rurale (ZRR) et Quartier Politique de la Ville (QPV)



**Montant minimum** de subvention à demander par structure :

- **1500€**
- 1000€ pour les clubs situés en **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUI, POUR QUOI ?

## LES ORIENTATIONS ET LES CRITÈRES

### LES CRITÈRES DE LA FFME



Être affilié **au moins depuis la saison passée**

Avoir un **projet associatif**



Clubs moins de 10 licenciés ne sont pas éligibles.



La part de la subvention dans le budget du projet **ne doit pas dépasser les 66%**.

**En cas d'affiliation à d'autres fédérations :**

**1 même projet = 1 seule fédération**



**LES MONTANTS ATTRIBUÉS DÉPENDENT :**

- De l'enveloppe ANS
- Des montants demandés
- Du nombre de dossiers éligibles reçus
- **De la qualité des projets**

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUI ?

## LES STRUCTURES ÉLIGIBLES

### NOMBRE DE PROJETS MAXIMUM

<b>Clubs</b>	 <b>2</b> <i>Métropole</i>	 <b>4</b> <i>Outre-Mer</i>
<b>Comités Territoriaux</b>	<b>4</b>	
<b>Ligues</b>	<b>6</b>	



### — SONT EXCLUS DE L'ÉMARGEMENT AUX PSF —

- Les établissements affiliés
- Les membres associés
- Structures en Corse, Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie (voir avec votre [DRAJES](#) ou les autorités locales)



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## CHOISIR L'UN DES 3 OBJECTIFS

### DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4
- Axe 5
- Axe 6

### ACCESSION AU HAUT NIVEAU

ETR\* → Actions sportives  
Encadrement  
Optimisation de l'entraînement

*\*ETR : Équipe Technique Régionale*

PPF\*\* → Actions sportives  
Encadrement  
Optimisation de l'entraînement

*\*\*PPF : Projet de Performance Fédérale*

### PROMOTION SPORT SANTÉ



**Garantir l'accès à nos activités pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires en vue d'augmenter le nombre de licenciés.**

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## OBJECTIF « DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE » : LES 6 AXES



**AXE 1**

Diversifier la pratique des activités montagne/escalade



**AXE 2**

Former dirigeants et intervenants bénévoles



**AXE 3**

Développer les pratiques écoresponsables, prévenir les dérives, s'investir dans la prévention sécurité



**AXE 4**

Développer les compétitions et l'entraînement en escalade et ski-alpinisme



**AXE 5**

Proposer un projet innovant de développement



**AXE 6**

Développer des actions à destination des publics en situation de handicap



Besoin d'idées et d'exemples de projets ?

[Le Projet Sportif Fédéral](#)



Cliquez sur chaque axe pour plus de détails



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES



### Axe 1

Diversifier la pratique des activités montagne/escalade

#### Types de projets

- Organiser des sorties en milieu naturel
- Ouvrir un [créneau baby escalade](#)
- Proposer des stages de découverte pour les publics éloignés de nos pratiques



### Axe 2

Former dirigeants et intervenants bénévoles

#### Types de projets

- Former les licenciés aux brevets fédéraux
- Former des membres féminins du comité directeur en vue de faciliter leur engagement
- Former les plus jeunes aux fonctions d'arbitres
- Former aux premiers secours en lien avec une formation fédérale

### Axe 3

Développer les pratiques écoresponsables, prévenir les dérives, s'investir dans la prévention sécurité

#### Types de projets

- Sensibiliser aux violences sexuelles
- Consommation durable : t-shirt durable et mise en place de ressemelage des chaussons
- Journée sensibilisation au milieu naturel : intervention LPO, ONF, ...

#### Vigilance

- Les projets doivent viser des licenciés ou des personnes en vue de les licencier.
- Les projets proposés ne peuvent pas être identiques à l'année précédente : ils doivent présenter une nouveauté ou une évolution.



#### Vigilance

Les formations professionnelles ne sont pas finançables par le PSF (exemple DEJEPS).

#### Vigilance

Le projet ne peut pas être centré sur l'achat de matériel écoresponsable.



Besoin d'idées et d'exemples de projets ?  
[Le Projet Sportif Fédéral](#)



[Boîte à outils RSO du CNOSF](#)  
[PACK RSO - FFME](#)

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## OBJECTIF: DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES



### Axe 4

Développer les compétitions et l'entraînement en escalade et ski-alpinisme

#### Types de projets

- Faire émerger un circuit de compétition en ski-alpinisme
- Organiser des rassemblements de jeunes compétiteurs
- Organiser des stages de perfectionnement sportif



### Axe 5

Proposer un projet innovant de développement

#### Types de projets

- Développer un outil digital pour faciliter la vie du club
- Élaborer un support ludique d'apprentissage de la sécurité
- Innover en matière d'animation du territoire autour de partage et de mutualisation entre les structures

### Axe 6

Développer des actions à destination des publics en situation de handicap

#### Types de projets

- Ouvrir un créneau de pratique de [para-escalade](#)
- Mettre en place des circuits de compétitions valide/non valide
- Créer des journées de sensibilisation à la pratique en situation de handicap

### Vigilance

- Pas de financement direct des frais d'ouverture. Mais ils peuvent faire partie d'un projet plus global.
- Les structures perf peuvent déposer leurs projets de performance dans l'objectif « Accession au Haut Niveau »



### Vigilance

Laissez place à votre imagination et aux besoins mais gardez en tête que les projets doivent être à destination des licenciés ou de personnes que l'on amène vers la prise de licence.

### Vigilance

- La finalité doit rester la prise de licence.
- **Les clubs** déposant un projet sur cet axe devront **obligatoirement** être référencés [Handiguide](#).
- Les clubs peuvent aussi rejoindre le programme Clubs inclusifs.



Besoin d'idées et d'exemples de projets ?  
[Le Projet Sportif Fédéral](#)



- [Labellisation Handiguide](#)
- [Les clubs inclusifs](#)

# FOCUS PARA-ESCALADE

## DISTINCTION PARA-ESCALADE ET PARA-ESCALADE ADAPTÉE

DEPUIS  
2022



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DÉLÉGATION\*



PARA-ESCALADE



*\*Droit de délivrer les titres de champions de France*

### PARA-ESCALADE

#### HANDICAP PHYSIQUE ET SENSORIEL

Gérée par la FFME



Les projets para-escalade seront soutenus prioritairement par la fédération.

### PARA-ESCALADE ADAPTÉE

#### HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE

Gérée par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)



Fédération Française  
du Sport Adapté

Votre projet sera éligible au PSF FFME mais pour optimiser le montant qui pourrait vous être accordé, orientez-vous vers le PSF FFSA.



# FOCUS PARA-ESCALADE

## POURQUOI PRIORISER LES PROJETS PARA-ESCALADE ?



La priorité de l'Agence nationale du sport est de soutenir les projets à destination de personnes en situation de handicap.



Tous les projets para-escalade adaptés sont éligibles aux PSF.

1

Un même projet ne peut être déposé que dans une seule fédération.



Les projets para-escalade pourront bénéficier d'une revalorisation de la part de la commission PSF.



[Retrouvez des exemples de projets para-escalade](#)

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## OBJECTIF : PROMOTION DU SPORT SANTÉ



### PROMOTION SPORT SANTÉ

#### Types de projets

- Création d'un cours sport santé
- Mise en place d'un parcours de reprise d'activités après cancer



#### Types de projets

- Sortie en sites naturels avec le groupe sport santé
- Développer une offre de pratique adaptée en partenariat avec une maison sport-santé

### Vigilance



Retrouvez toutes les informations Sport Santé FFME sur le [Médico sport santé](#)



Besoin d'idées et d'exemples de projets ?

[Le Projet Sportif Fédéral](#)



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## OBJECTIF : ACCESSION AU HAUT NIVEAU

### ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

### ACCESSION AU HAUT NIVEAU

#### Types de projets « Actions sportives »

- Développement spécifique des entraînements à la performance
- Rassemblements, stages, déplacements, ...
- Sélection, détection pour développer l'équipe haut niveau

#### Types de projets « Encadrement »

Vacation et formation des entraîneurs sur des modules spécifiques

#### Types de projets « Optimisation de l'entraînement »

Via :

- du matériel
- de l'expertise spécifique
- un programme d'accompagnement des sportifs intégrant des équipes paramédicales

#### Vigilance

Seuls les clubs performance (Label Clubs Perf), les pôles espoirs et les ligues peuvent proposer des projets au titre de l'accèsion au haut niveau.

Le nom de la structure visée par l'action doit très clairement apparaître dans la présentation du projet.

Besoin d'idées et d'exemples de projets ?

[Le Projet Sportif Fédéral](#)

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

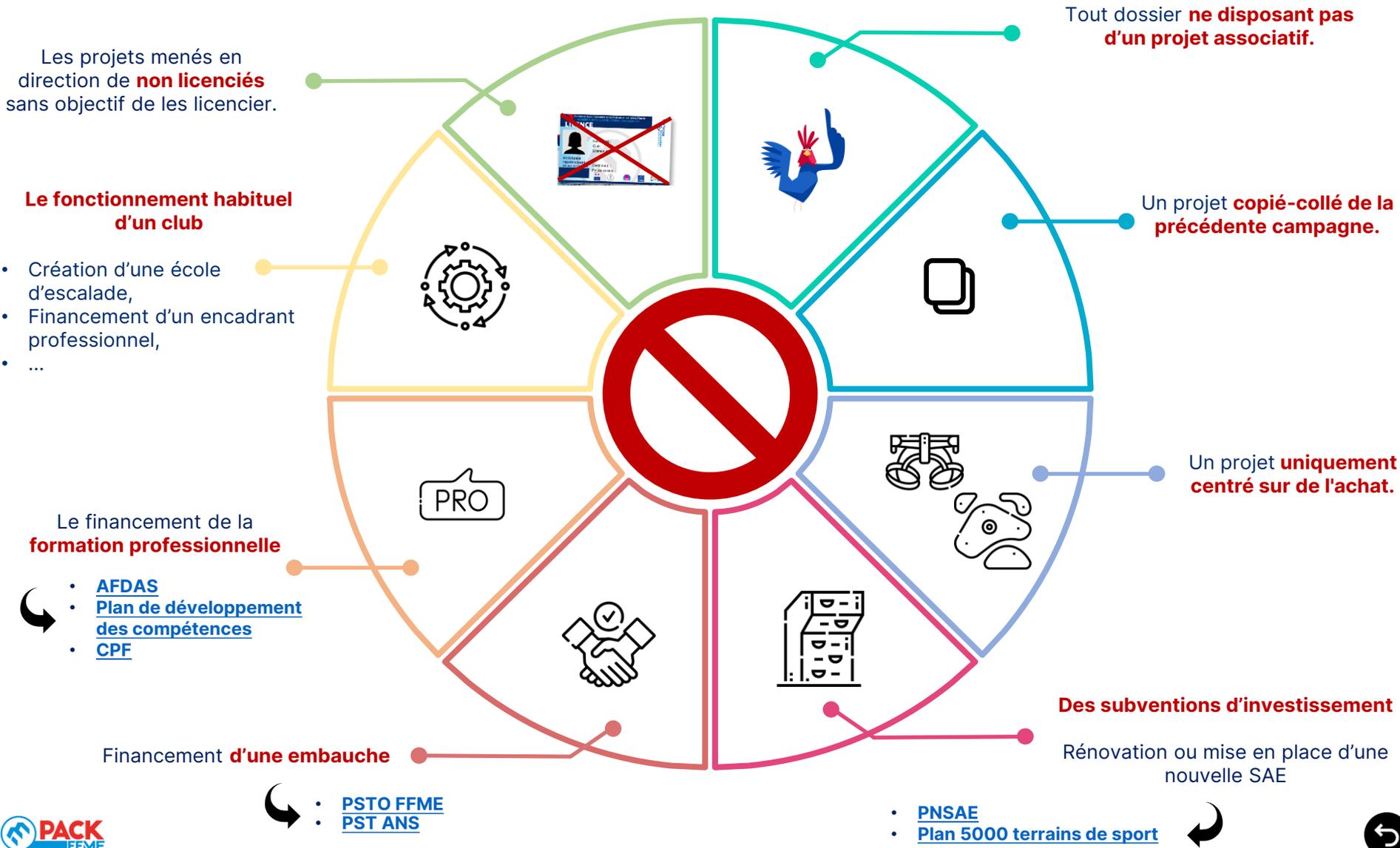
## LE CUMUL DES AIDES FINANCIÈRES FÉDÉRALES

TYPES DE PROJETS RELEVANT D'AUTRES DISPOSITIFS DE SUBVENTIONNEMENT FÉDÉRAUX	CUMUL POSSIBLE AVEC LES SUBVENTIONS AU TITRE DES PSF
<u>PLAN NATIONAL STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (PNSAE)</u>	<b>Non</b> Une structure artificielle relève de subventions d'investissement.
<u>BOURSE SITES NATURELS D'ESCALADE</u>	<b>Non</b> L'entretien et l'équipement de sites relèvent de la bourse SNE.
<u>PLAN DE STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'OLYMPIADE (PSTO)</u>  <i>Volets professionnalisation des clubs, CT, ligues et création de club</i>	<b>Non</b> Le PSTO volet professionnalisation est cumulable avec les subventions <i>Développement de l'emploi sportif</i> de l'Agence nationale du Sport.
<u>PLAN NATIONAL MULTI-ACTIVITÉS (PNMA)</u>	<b>Oui</b>  du fait d'objectifs différents et des aides financières événements complémentaires entre dispositifs.
<u>AIDES FINANCIÈRES ÉVÈNEMENTS</u>	



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## LES PROJETS NON ÉLIGIBLES



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : POUR QUOI ?

## QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS HORS PSF

### INVESTISSEMENT

**Titre :** Projet d'extension de mur

**Objectifs :** Augmenter le nombre d'adhérent et le niveau de difficulté

### FONCTIONNEMENT

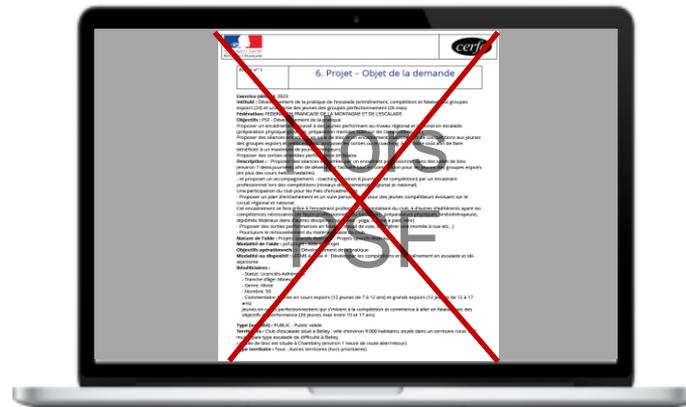
**Titre :** Création et promotion d'une activité escalade sur SAE

**Descriptif :** Proposer différents créneaux en SAE, réduire le coût de l'adhésion, assurer la gestion des inscriptions.

### OUVERTURE SAE

**Titre :** Ré-équipement et retracement SAE

**Objectifs :** Ré-équipement structure SAE  
Retrace de voies d'escalade



### FORMATION PROFESSIONNELLE

**Titre :** Formation

**Descriptif :** Aider au financement de notre initiateur SAE de son DEJEPS

### PRESTATIONS DE SERVICE

**Titre :** Aide au maintien d'un encadrement de qualité et de sécurité

**Objectifs :** Financer l'intervention d'un encadrant indépendant

### ACHATS EXCLUSIVEMENT

**Titre :** Remplacement des prises en PE par des prises en PU

**Objectifs :** Limiter le risque de blessure en cas de casse prises

**03**

**PROJET SPORTIF  
FÉDÉRAL :  
COMMENT ?**

Les étapes clés



La Check List !

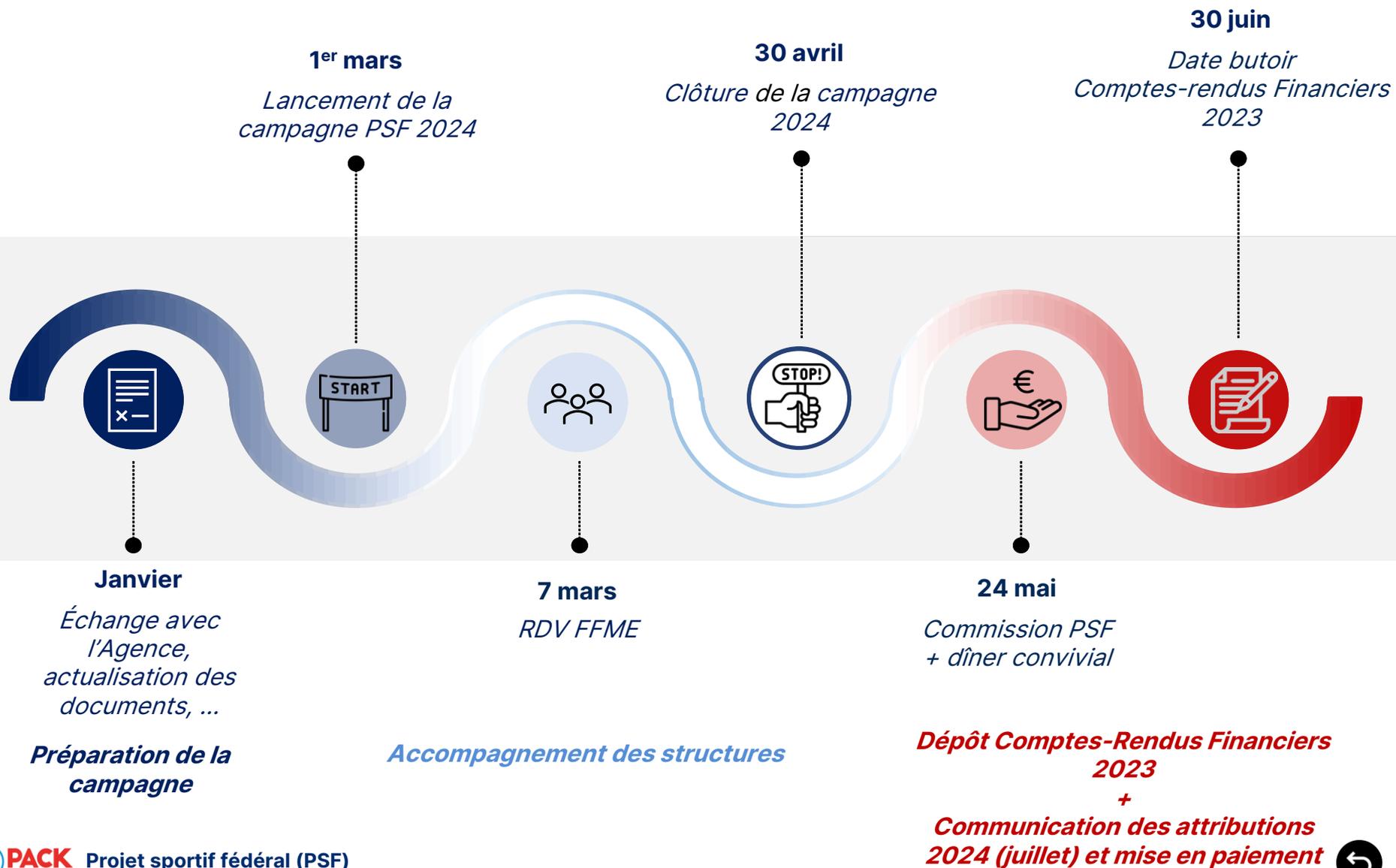
Le Compte Asso :  
Déposer une subvention  
pas à pas

Le Compte Asso :  
Déposer un compte-rendu  
financier pas à pas



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## LES ÉTAPES CLÉS

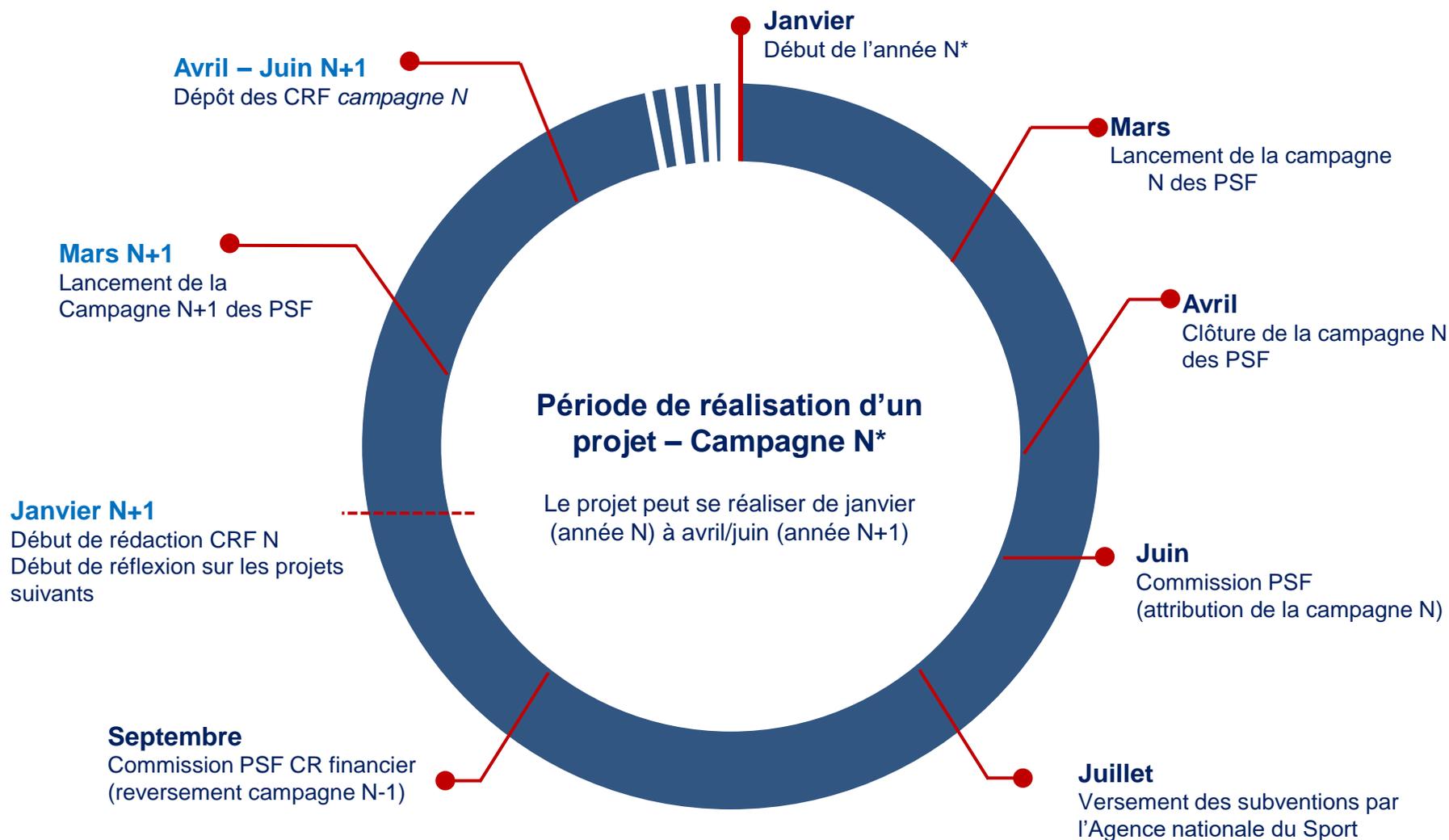


# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## LA PÉRIODE DE RÉALISATION DES PROJETS



- ▶ Réflexion en **année civile** et sportive
- ▶ Une subvention peut être **rétroactive**. Elle peut financer un projet qui a eu lieu, au plus tôt, en janvier de l'année N.



\*N correspond à une année (exemple : 2024)

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## AVANT DE COMMENCER : LA CHECK LIST !



### Checklist des Projets Sportifs Fédéraux



Ce document a pour but de récapituler les documents importants à avoir à chaque début de campagne des PSF.

*Attention, certains documents ne figurent pas dans cette liste. Ils sont mis à jour automatiquement (Statuts / liste des personnes dirigeantes). Si ces documents ne sont pas à jour, les modifications se font directement en préfecture (si modification => téléverser le récépissé sur LCA)*

Documents obligatoires	
Rapport d'activité (PV d'AG)	Issu de l'AG la plus récente de votre structure (N-1 de votre demande). Ce document doit être daté et signé. <input type="checkbox"/>
Compte de Résultat	Document de la précédente saison sportive. (Exemple : demande PSF sur 2022-2023 => Compte de résultat de 2022) <input type="checkbox"/>
RIB	Vérifier que le document est à jour / effectuer le changement si besoin. (Sur Le Compte Asso et sur l'Intranet) <input type="checkbox"/>
Budget Prévisionnel	De la saison sportive en cours. (Demande PSF sur 2022-2023 => BP de 2023) <input type="checkbox"/>
Projet Associatif	Il justifie la cohérence de vos projets <input type="checkbox"/>

Documents fortement recommandés	
Bilan Financier / Rapport du commissaire aux comptes	Document produit le plus récemment. <input type="checkbox"/>

Cas particulier	
Compte rendu financier	Uniquement pour les structures ayant été subventionnées la saison sportive passée. (Demande sur la saison 2022-2023 => Compte rendu financier de 2021-2022) <input type="checkbox"/>

*N : Année*

Il est à noter que le Contrat Club doit être signé et téléversé dans votre espace. Si ce document est manquant, rapprochez-vous au plus vite du service compétent : [licence@ffme.fr](mailto:licence@ffme.fr).

Contacts : [psf@ffme.fr](mailto:psf@ffme.fr)

VILLETTE Pierre : [p.villette@ffme.fr](mailto:p.villette@ffme.fr) / NITUSGAU Jonathan : [lnitusgau@ffme.fr](mailto:lnitusgau@ffme.fr)

Une « **Checklist PSF** » récapitulant les documents à téléverser sur votre espace *Le Compte Asso* est disponible.



Pour aller plus loin



Projet Associatif



Centre de Ressources Sport DLA-CNOSF



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## UN OUTIL : LE COMPTE ASSO (LCA)

La plateforme **LeCompteAsso** vous permet de déposer vos demandes PSF. Ci-dessous, les différentes étapes :

### Identité de la structure



### AIDES



[LCA](#)



[Guide LCA](#)



[Vidéos explicatives](#)



[FAQ LCA](#)



### BON À SAVOIR

- Il est conseillé d'utiliser les moteurs de recherche suivants : Chrome, Firefox ou Opéra.
- Vos codes de connexion restent inchangés.



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 1 - PAGE D'ACCUEIL : GESTION DE VOTRE STRUCTURE ET DEMANDE DE SUBVENTION



**FAQ** : pour toutes questions sur le fonctionnement de LCA

**Assistance** : en cas de problème technique du site

Prénom Nom  
Déconnexion



AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

N° RNA xxxxxxxxxxxx

N° SIREN xxxxxxxxxxxx

Consulter/modifier les informations administratives →

1

Demander une subvention

2

Saisir les comptes-rendus financiers

### Informations sur votre structure

Affichage : Nom de votre structure /  
N° RNA / N° SIREN

Consulter/ Modifier les informations  
administratives : identité de votre structure,  
adresse, activités, **affiliation**, **RIB**, ...

1

Permet de faire une demande de subvention

2

Permet de saisir les Comptes-Rendus Financiers.  
Une fois le projet réalisé, rendez-vous dans cette partie pour rédiger votre compte-rendu.



Les informations administratives concernent toutes les demandes de subventions. Elles seront déjà renseignées lors de vos demandes de subvention.



**Mettre à jour les documents en cas de changement :  
RIB ou autres**



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 2 - CHOIX DE LA SUBVENTION – 1/3

*Choix de la subvention PSF et le bon code de subvention*

### RECHERCHER UNE SUBVENTION

⚠ Les subventions proposées sont filtrées automatiquement à partir de l'adresse du siège de l'association. Il est possible de retirer ce filtre en activant le bouton "Afficher toutes les subventions".

**1**

Recherche

**2**

Nom du dispositif

**PLUS DE CRITÈRES**

Afficher toutes les subventions

Niveau territorial

Type instructeur ou financeur

Service instructeur ou financeur

État

Voir seulement les subventions actives

**1** Code de la subvention PSF en fonction de votre région

**2** Renseigner : *Agence nationale du Sport – Projets Sportifs Fédéraux*



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 2 - CHOIX DE LA SUBVENTION – 2/3

### SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (18)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Financeurs	Campagne	Couverture
1262	FFME - Siège - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de la montagne et de l'escalade - siège national	2023	national - France
1263	FFME - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de la montagne et de l'escalade - Auvergne-Rhône-Alpes	2023	régional - Auvergne-Rhône-Alpes
1264	FFME - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de la montagne et de l'escalade - Bourgogne-Franche-Comté	2023	régional - Bourgogne-Franche-Comté

### Attention, vérifiez votre code de subvention !

Clubs et CT, choisissez le code de subvention propre à votre région.

Les ligues doivent inscrire le code : *1262 – Libellé du Siège*

### Région

*National – Réservé aux ligues*



Retrouvez votre code de subvention par ici :

[Codes de subvention](#)



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 2 - CHOIX DE LA SUBVENTION – 3/3

### DESCRIPTION DE LA SUBVENTION

1

FFME - Siège - Projet sportif fédéral (code 1262)

**Dispositif :**

Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux

**Type de projet :**

Action

**Service(s) instructeur(s) :**

**Fédération française de la montagne et de l'escalade - siège national**  
8/10 quai de la Marne 75019 PARIS  
psf@ffme.fr

**Couverture :**

national - France

**Description :**

Subventions aux ligues

**Texte de référence / site internet :**

Toutes les informations sont disponibles dans l'intranet fédéral > Ressources documentaires > PSF : [https://www.montagne-escalade.com/site/BO/IN\\_Sommaire.php?rubrique=psf](https://www.montagne-escalade.com/site/BO/IN_Sommaire.php?rubrique=psf)

**Critères d'éligibilité :**

Avoir signé la convention de coopération territoriale entre la ligue et la fédération et inscrire ses projets dans l'un des axes des projets sportifs fédéraux. Nombre de projets maximum par Ligue 6. Les objectifs à poursuivre dans vos projets : Au titre du développement de la pratique • Axe 1 : Diversifier la pratique des activités montagne/escalade ; • Axe 2 : Former dirigeants et intervenants bénévoles ; • Axe 3 : Développer les pratiques éco-responsables, prévenir les dérives, s'investir dans la prévention sécurité ; • Axe 4 : Développer les compétitions et l'entraînement en escalade et ski-alpinisme ; • Axe 5 : Proposer un projet innovant de développement ; • Axe 6 : Développer des actions à destination des publics en situation de handicap. Au titre de la promotion du sport santé • Axe 1 : Développer les pratiques sport santé bien être ou sport santé sur ordonnance médicale Au titre de l'accession au sport de haut niveau (pour les seuls clubs performances, les pôles espoirs et les ligues) : Choisir l'objectif qui vous convient le mieux. Les actions, visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques, seront valorisées et en particulier : • Les actions en direction de la pratique féminine et de l'encadrement : tous les axes peuvent être concernés ; • Les actions en direction de la pratique parasport, du sport-santé et du sport éducation. Les actions renforçant la lutte contre toutes formes de dérives (discriminations, LGBTphobies, séparatisme et radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles) feront l'objet d'une attention particulière.

### SÉLECTIONNER UN SOUS-DISPOSITIF

Besoin d'aide ?

Projets sportifs fédéraux : du 16/03/2022 au 15/05/2022

2



SUIVANT >

1

Présentation succincte des PSF

2

Date d'ouverture de la campagne



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 3 – SÉLECTION DU DEMANDEUR ET CHOIX DU REPRÉSENTANT

### SÉLECTIONNER LE REPRÉSENTANT LÉGAL, LE SIGNATAIRE ET LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER

☑ Cochez les cases pour sélectionner les différents acteurs du projet. Un acteur peut avoir plusieurs rôles.

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Adresse électronique	Représentant	Signataire	Chargé du dossier	Actions
Madame	***XXX	XXX**	Chargée de mission	01XXXXXXXX	mailXXX@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 
Monsieur	****XXX	XXX***	Autres	01XXXXXXXX	mailXxx@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 
Madame	**XXX	XXX*	Autres	06XXXXXXXX	psf@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 
Monsieur	*****XXX	XXX*****	Président	01XXXXXXXX	presidentmail@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 
Madame	***XXX	XXX	Secrétaire générale	06XXXXXXXX	SGmail@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 
Monsieur	*****XXX	XXX***	Trésorier	06XXXXXXXX	Trésomail@ffme.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 

1

1 Chaque fonction doit être attribuée. Elles peuvent être attribuées à une seule et même personne.

+ Ajouter un profil

 Si la personne signataire n'est pas le président de la structure, une délégation de signature devra être téléversée.



[Modèle de délégation de signature](#)

 La partie « sélection du demandeur » peut-être déjà définie si la partie « informations sur votre structure » a déjà été remplie et mise à jour.

# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 4 - PIÈCES JUSTIFICATIVES : TÉLÉVERSER ET VÉRIFIER LES DOCUMENTS

Téléverser  
le document

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ?

1

Oui  Non

Télécharger  
le document

### LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

2

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Projet de l'association *	Association	Projet Asso_2021.pdf	01/03/2021 12h00	2023		 
Statuts *	RNA	Non défini	05/05/2022 10h00	2023		
Liste des dirigeants *	RNA	Non défini	05/05/2022 11h00	2023		
Rapport d'activité *	Association	Rapport d'activité_2022.pdf	20/03/2023 10h30	2023		 
Budget prévisionnel *	Association	Budget 2023.pdf	20/03/2023 10h31	2023		 
Comptes annuels *	Association	Comptes annuels XXXX_2022.pdf	17/03/2023 15h00	2023		 
Rapport du commissaire au compte / Bilan financier	Association	Bilan Financier_2022.pdf	20/03/2023 10h32	2023		 
Coordonnées bancaires (RIB) *	Association	RIB_StructXXXXXX_BanqueXXXX.pdf	06/05/2020 13h30	2023		

1 Si « Oui » et que votre projet a été réalisé, il faudra téléverser le Compte-Rendu Financier de la campagne précédente.

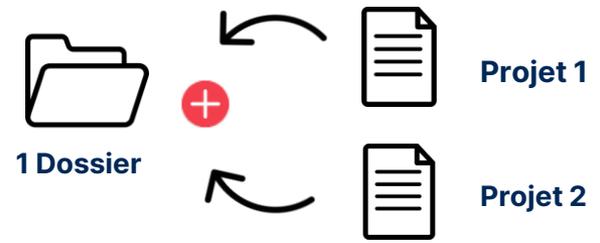
2 Les documents doivent être les plus récents (saison actuelle ou précédente).

Les documents marqués d'un astérisque sont obligatoires pour valider l'éligibilité de votre dossier.



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 5 – RÉDACTION DU PROJET : SAISIR LE(S) PROJET(S)



DEMANDE DE SUBVENTION

DOSSIER N° 23-001342 ◀ - - - - **Numéro du dossier**

1

Sélection de la subvention

2

Sélection du demandeur

3

Pièces justificatives

4

Description des projets

5

Attestation et soumission

### CONSULTER / SAISIR LES PROJETS



Aucun projet.

1

◀ PRÉCÉDENT

SUIVANT ▶



Saisir un projet.

*Si vous avez plusieurs projets, pensez à cliquer sur cet icône pour saisir le projet suivant.*

1

Une fois le(s) projet(s) saisi(s), cliquez sur **suisvant** pour accéder à la transmission du dossier



Qui peut m'aider ?



Tous les champs avec une astérisque sont obligatoires pour passer à l'étape suivante.

Pensez à cliquer sur **Enregistrer** après chaque rubrique



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 6 – ATTESTATION ET VALIDATION : L'ATTESTATION

### ATTESTATIONS

**1** Pour valider cette demande de subvention, merci de remplir tous les champs de ce formulaire.

Je soussigné(e), \*\*XXX XXX\*\* représentant(e) légal(e) de l'association      XXX - NOM DE L'ASSOCIATION - XXX      déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte:  
que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
  - inférieur ou égal à 500 000 €
  - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de 1 500 €;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association;

Fait le JJ/MM/AAAA à

**2**  VOIR LE RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE

**3** TRANSMETTRE AU SERVICE INSTRUCTEUR >

< PRÉCÉDENT

**1** Toutes les cases doivent être cochées

**2** Télécharger le CERFA du dossier

**3** Transmission du dossier. 



Attention l'étape 3 **n'est pas la dernière étape**. Votre dossier **NE SERA PAS TRANSMIS** si vous vous arrêtez là.

Voir l'étape suivante de [Validation](#).



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## 6 – ATTESTATION ET VALIDATION : LA VALIDATION

Il vous est conseillé de **saisir vos projets dans LCA en une seule fois** pour éviter une déconnexion qui risquerait de vous faire perdre les éléments rédigés.

*Astuce* : n'hésitez pas à taper votre projet dans un autre document puis le copier-coller dans LCA.

ATTESTATIONS

Pour valider cette demande de subvention, merci de remplir tous les champs de ce formulaire.

Je soussigné(e), \*\*XXX-XXX\*\* représentant(e) légal(e) de l'association XXX- NOM DE L'ASSOCIATION - XXX déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarato
- exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte associa
- que l'association souscrit, au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subve
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue ent
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en na

inférieur ou égal à 500 000 €  
 supérieur à 500 000 €

demander une subvention de 1 500 €;  
 que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association;

Fait le JJ/MM/AAAA à XXX

← PRÉCÉDENT

**Confirmer la transmission de la demande :**

Cette action va permettre de transmettre votre demande au service instructeur.

Elle ne sera alors plus modifiable, sauf si le service instructeur vous en laisse la possibilité. Une fois transmise, vous pourrez récupérer le Cerfa de la demande au format PDF à l'étape 3.

Souhaitez-vous continuer ?

✓ Confirmer la transmission de la demande

✗ Annuler



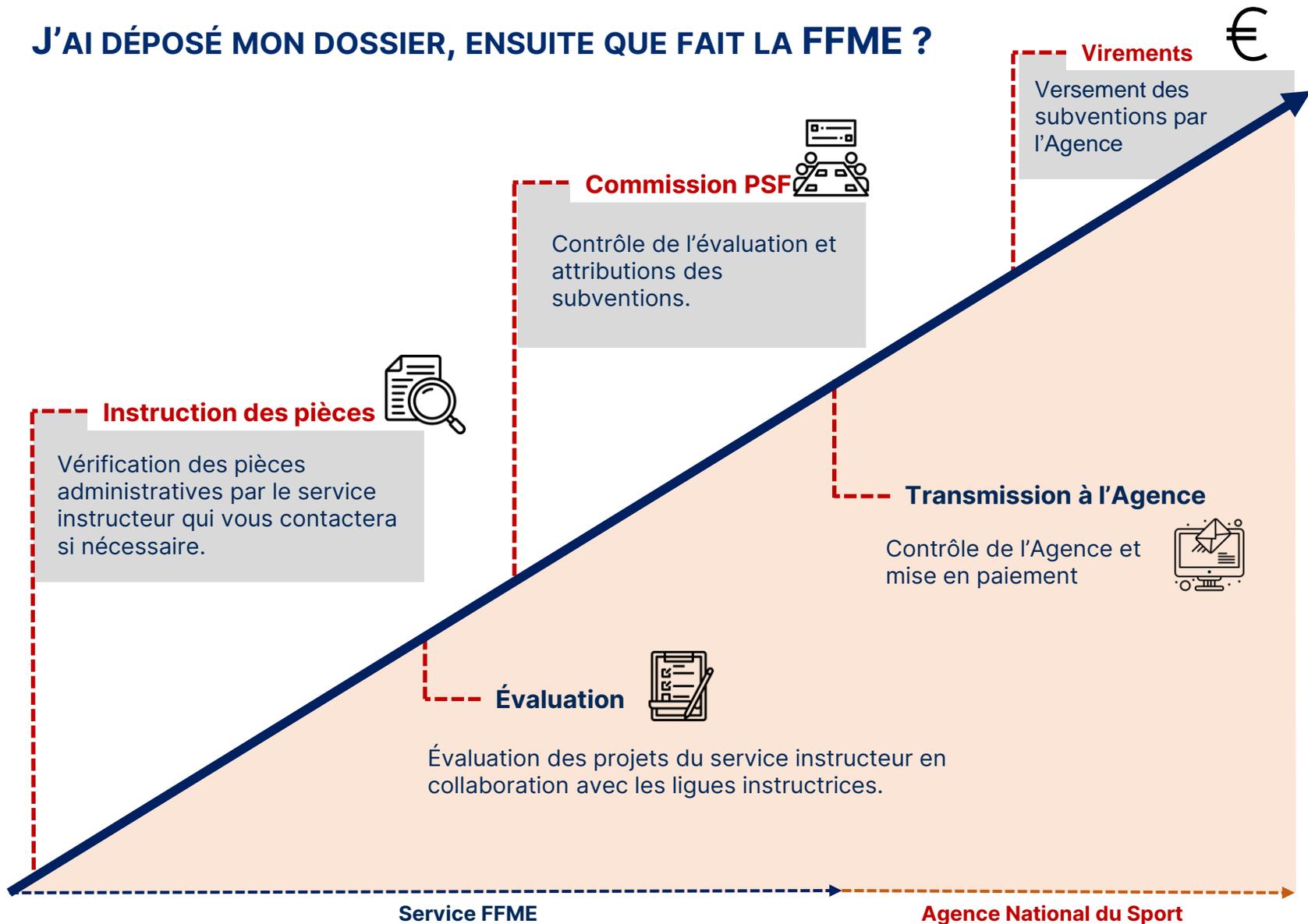
### Attention !

Il est impératif d'attendre que cette fenêtre apparaisse pour ensuite cliquer sur « **Confirmer la transmission de la demande** » et envoyer votre dossier au service instructeur.



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## J'AI DÉPOSÉ MON DOSSIER, ENSUITE QUE FAIT LA FFME ?



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## LE COMPTE-RENDU FINANCIER (CR FINANCIER)

Date butoir du Compte-Rendu  
Financier au 30/06/2024.

Aucun report ne sera possible.

### Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Il permet de faire le bilan de votre projet et de justifier l'utilisation de la subvention auprès de l'Agence nationale du Sport.
- ▶ Il est **OBLIGATOIRE** de le remplir et de le transmettre.
- ▶ Il est à compléter et à transmettre via [LeCompteAsso](#)

Si la date butoir n'est pas respectée, la **subvention devra être remboursée.**

### Sa structure

- ▶ Commentaire sur la réalisation de votre projet
- ▶ Retour sur les objectifs initialement fixés lors du dépôt de projet
- ▶ Constat sur le projet (différence ou écart ?)
- ▶ Montant de la subvention dépensée
- ▶ Budget réalisé
- ▶ Explication des écarts entre le budget projeté et réalisé



**Toute subvention publique doit être justifiée.**  
**Les comptes-rendus financiers sont obligatoires** et permettent de vérifier le bon usage de l'aide accordée.

Contactez le **service instructeur AVANT** le dépôt des CRF si les projets ne peuvent être réalisés pour circonstances exceptionnelles.



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## COMPTE-RENDU FINANCIER (CR FINANCIER) : OÙ ? COMMENT ?



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

Prénom Nom  
Déconnexion



AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

2 SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

N° RNA xxxxxxxxxx

N° SIREN xxxxxxxxxx

Consulter/modifier les informations administratives →

Demander une subvention

1 Saisir les comptes-rendus financiers

1 Saisir les Comptes-Rendus Financiers

ou

2 Suivi des démarches => Voir les Comptes-Rendus Financiers



### INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR REMPLIR UN COMPTE-RENDU FINANCIER

- ▶ Le projet a-t-il été réalisé ?
- ▶ Date de réalisation
- ▶ Le public visé a-t-il bénéficié de ce projet ?
- ▶ Budget
  - ▶ Y a-t-il un écart entre le budget prévisionnel et le réalisé ?
  - ▶ Si oui, le montant de la subvention a-t-il été dépensé ?



Qui peut m'aider ?



# LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL : COMMENT ?

## COMPTE-RENDU FINANCIER (CR FINANCIER) : CONSEILS

### Subventions réalisées

#### Financements

La colonne "Montant demandé prévisionnel" indique le montant que vous avez saisi au moment de la transmission de votre demande de subvention. On entend par "montant réalisé" le montant consommé de la subvention qui a été accordée à votre association.

Type	Intitulé	Montant demandé prévisionnel	Montant réalisé	Actions
Fédérations sportives	Fédération française de la montagne et de l'escalade - siège national	3 000 €	<input type="text"/>	 

Pour renseigner la subvention réalisée, il faut indiquer le montant réalisé dans le champ correspondant puis enregistrer

#### Données chiffrées: annexe

Règles de répartition des charges indirectes affectées au projet subventionné \*

Saisir les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple: quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)

Explication et justifications des écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel du projet et le budget final exécuté \*

Saisir les explications et justifications des écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel du projet et le budget final exécuté

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné

Saisir les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée

Saisir les observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée

ENREGISTRER

L'**annexe** permet de justifier votre budget réalisé.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

### Vigilance

Il n'est pas possible d'inscrire un montant de subvention supérieur à celui perçu pour votre projet.

Ne faire « suivant » que si les modifications **pour chaque projet** ont été enregistrées.



# 04 À VOUS DE JOUER !

Conseils



Les outils et ressources  
documentaires

Qui peut m'aider ?



# À VOUS DE JOUER !

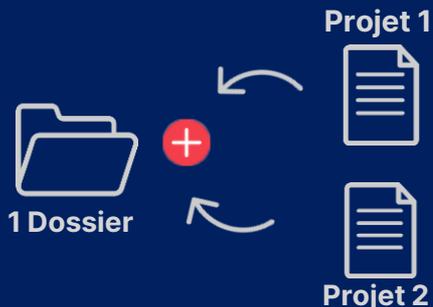
## CONSEILS

La **priorisation** des projets passe généralement par votre projet associatif et vos objectifs de développement

En cas de doute : [psf@ffme.fr](mailto:psf@ffme.fr)

### TECHNIQUE

- ▶ Vérifier que chaque pièce justificative téléversée remplit les conditions (date correcte, signature si nécessaire...)
- ▶ Enregistrer chaque modification lors de la rédaction de votre projet
- ▶ Valider la transmission du dossier par :  
« **Confirmer la transmission de la demande** »



Rassemblez dans **un seul** dossier vos projets.

### BUDGET

- ▶ Le budget prévisionnel doit être **équilibré** (sans bénéfice ou perte).
- ▶ La subvention doit représenter au **maximum 66%** du montant total du projet. LCA vous l'indique sous votre tableau budgétaire.

#### Dépôt des CR Financier :

- ▶ Une fois le projet réalisé, le budget ne doit **pas être excédentaire**.
- ▶ Une partie **commentaire** (en bas de page lors de la saisie du budget) permet de justifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.

Éviter les projets trop généralistes

Lors d'une demande par mail indiquez les éléments :

- ▶ Nom de la structure
- ▶ Numéro de dossier

### BONNES PRATIQUES



# À VOUS DE JOUER !

## OUTILS ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES

### Informations générales



[Le Projet Sportif  
Fédéral](#)



[La note de  
cadrage](#)



[La note  
d'information](#)

 **HandiGuide**  
des sports

[Le Handiguide](#)



[FAQ PSF](#)



[Le RDV FFME](#)

### Le Compte Asso



[LCA](#)



[Guide LCA](#)



[Vidéos  
explicatives](#)



[FAQ LCA](#)

### Construction de projet



[Projet Associatif](#)



[La checklist PSF](#)



[PSF : trame de  
rédaction d'un projet](#)



[Aide à la  
construction du  
budget](#)



[Code de  
subvention de  
dépôt de dossier](#)



[Pack RSO -  
FFME](#)



# CONTACTS ET COORDONNÉES

## SERVICE INSTRUCTEUR NATIONAL

---

Mail : [psf@ffme.fr](mailto:psf@ffme.fr)

---

### **Pierre VILLETTE**

Tél : 01 88 40 27 48

Mail : [p.villette@ffme.fr](mailto:p.villette@ffme.fr)

### **Jonathan NITUSGAU**

Tél : 06 47 66 42 59

Mail : [j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

### **Méline SANTOS**

Tél : 01 84 74 33 02

Mail : [m.santos@ffme.fr](mailto:m.santos@ffme.fr)

---

## LIGUES INSTRUCTRICES

---

### **NORMANDIE**

#### **Maxime LEHODEY**

Tél : 07 66 78 26 87

Mail : [m.lehodey@normandie.ffme.fr](mailto:m.lehodey@normandie.ffme.fr)

---

### **HAUTS-DE-FRANCE**

#### **Clément BONHOMME**

Tél : 06 06 49 65 79

Mail : [c.bonhomme@hdf.ffme.fr](mailto:c.bonhomme@hdf.ffme.fr)

---

### **GRAND EST**

#### **Isabelle WACK**

Tél : 06 68 57 86 65

Mail : [president@grandest.ffme.fr](mailto:president@grandest.ffme.fr)

---

### **NOUVELLE AQUITAINE**

#### **Antoine CALVARY**

Tél : 06 32 25 95 29

Mail : [a.calvary@na.ffme.fr](mailto:a.calvary@na.ffme.fr)

---

### **SUD**

#### **Amar KELTOUMI**

Tél : 07 68 72 16 26

Mail : [a.keltoumi@provence-alpes-cote-d-azur.ffme.fr](mailto:a.keltoumi@provence-alpes-cote-d-azur.ffme.fr)

---

### **OCCITANIE**

#### **Anne GEERNAERT**

*CT 09-46-81-82-65*

Tél : 06 43 74 29 00

Mail : [a.geernaert@occitanie.ffme.fr](mailto:a.geernaert@occitanie.ffme.fr)

#### **Pierre PUJO**

*CT 30-34-12-48-66-11*

Tél : 07 88 83 48 70

Mail : [p.pujo@occitanie.ffme.fr](mailto:p.pujo@occitanie.ffme.fr)

#### **Clément VANRECHEM**

*CT 31-32*

Tél : 07 86 37 91 17

Mail : [c.vanrechem@occitanie.ffme.fr](mailto:c.vanrechem@occitanie.ffme.fr)

#### **Aurélié MARTIN**

*CT 09-46-81-82-65*

Tél : 07 72 20 66 07

Mail : [a.martin@occitanie.ffme.fr](mailto:a.martin@occitanie.ffme.fr)

---



# CONTACTS ET COORDONNÉES

## LIGUES INSTRUCTRICES

---

### **PAYS DE LA LOIRE**

**Caroline GIRARD**

Tél :

Mail : [c.girard@pdl.ffme.fr](mailto:c.girard@pdl.ffme.fr)

---

### **AUVERGNE RHÔNE ALPES**

**Claire FIESCHI**

Tél : 06 08 75 01 56

Mail : [c.fieschi@ffmeaura.fr](mailto:c.fieschi@ffmeaura.fr)

---



## **SERVICE INSTRUCTEUR NATIONAL**

**Jonathan NITUSGAU**

Tél : 06 47 66 42 59

Mail : [j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

---

## LIGUES SUIVIES PAR LE SERVICE INSTRUCTEUR NATIONAL

---

### **ILE-DE-FRANCE**

**Pierre VILLETTE**

Tél : 01 88 40 27 48

Mail : [p.villette@ffme.fr](mailto:p.villette@ffme.fr)

---

### **CENTRE VAL DE LOIRE**

**Méline SANTOS**

Tél : 01 84 74 33 02

Mail : [m.santos@ffme.fr](mailto:m.santos@ffme.fr)

---

### **BRETAGNE**

**Méline SANTOS**

Tél : 01 84 74 33 02

Mail : [m.santos@ffme.fr](mailto:m.santos@ffme.fr)

---

### **BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**

**Méline SANTOS**

Tél : 01 84 74 33 02

Mail : [m.santos@ffme.fr](mailto:m.santos@ffme.fr)

---

### **MARTINIQUE**

**Jonathan NITUSGAU**

Tél : 06 47 66 42 59

Mail : [j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

---

### **RÉUNION**

**Jonathan NITUSGAU**

Tél : 06 47 66 42 59

Mail : [j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

---

### **GUADELOUPE**

**Jonathan NITUSGAU**

Tél : 06 47 66 42 59

Mail : [j.nitusgau@ffme.fr](mailto:j.nitusgau@ffme.fr)

---

